



Avril 2021 - n°19

FRANQUEVILLE
SAINT-PIERRE

.com

Pommes ! Pommes ! Pommes !



DOSSIER SPÉCIAL FINANCES

Le budget de la Ville
La taxe d'habitation
Interview

P.3 à 7

LES VALEURS DE FRANQUEVILLE

Pommes, Pommes,
Pommes
L'alternance un pari
gagnant-gagnant
Portrait P. Merlevède

P.8 à 11

ACTUALITÉS

Installation de
défibrillateurs
Lutte contre le
frelon asiatique

P.12 & 13

JEUNESSE SOLIDARITÉ

Le club des ados
avec Mesnil-Esnard
Les projets du CME

P.14 à 17

VIE LOCALE

Événements
culturels
Marché Saisonnier
Basket Sport Santé

P.18 à 23

TRAVAUX URBANISME

Déplacements doux
La rubrique éco-
responsable

P.24 à 26

Édito



**Bruno
Guilbert**
Maire de Franqueville
Saint-Pierre

L'équipe municipale a mis à profit la période de crise pour bâtir des projets qui vont voir le jour à très court et moyen terme en fonction de leur ampleur et du calendrier.

Nos priorités, nos actions :

Veiller à la protection et la sécurité de tous

- afin d'agir rapidement en cas d'arrêt cardiaque, 16 défibrillateurs entièrement automatiques dont 4 extérieurs ont été installés notamment près des pharmacies
- afin de sensibiliser aux risques routiers, des journées de prévention routière tous publics, et tous moyens de locomotion, seront organisées dès la rentrée de septembre ;
- afin de diminuer les actes d'incivilité et de cambriolages, des travaux préparatoires à l'installation de caméras de vidéoprotection sont engagés
- afin de diminuer les risques liés à l'utilisation du ponton de la mare du parc Levagneur, une mise en sécurité de ce dernier est à l'étude.

Préserver la qualité de vie de chacun

- afin de créer du lien social et encourager l'économie locale, en consommant des produits issus de producteurs locaux, un marché saisonnier s'installera chaque vendredi après-midi, place Ragot.
- afin de préserver la tranquillité du voisinage, le City-Stade sera clôturé, des heures d'ouverture et fermeture instaurées et la rampe de Skateboard vendue et réinstallée au Sivom ;
- afin de développer les lieux de convivialité, une attention particulière sera portée au mobilier urbain et à la végétalisation des espaces publics
- afin de favoriser l'accessibilité des Personnes à Mobilité Réduite, les travaux se poursuivent.

Des travaux d'aménagements des axes routiers

- afin de réguler la circulation, un carrefour sera aménagé au niveau de la future sortie de Super U et de la rue des Frères Chérance ;
- afin de protéger les piétons, un trottoir sera créé rue Alexandre Saas ;
- afin de sécuriser la circulation à vélo, des pistes cyclables protégées seront aménagées reliant la commune de Boos à celle du Mesnil-Esnard et traversant notre commune. Parallèlement, des pistes cyclables intra-communales seront également aménagées rue des Frères Chérance, rue de Belbeuf, rue du Mouchel, dans un premier temps.

Des travaux sur les bâtiments communaux

- afin de préparer la réhabilitation du Gymnase Nicolas Fleury, des diagnostics sont en cours;
- afin de prévoir la démolition des anciens préfabriqués situés derrière l'Ecole de Musique, des études sont engagées ;

A tous ces aménagements s'ajoutent les travaux de voirie menés avec la Métropole, visant à maintenir la qualité de vie à Franqueville-Saint-Pierre.

Dans l'attente de jours moins contraignants, et l'arrivée prochaine des vaccins, je ne peux que vous engager à rester prudents eu égard à la crise sanitaire.

Chaleureusement

Bruno GUILBERT

Le vote du budget est un moment important pour la commune et reflète le dynamisme de cette dernière.

Ce budget à l'équilibre qui s'élève à 7,9 millions d'euros se décompose en deux sections :

- **Une section de Fonctionnement pour 5,3 millions d'euros**
- **Une section d'Investissement pour 2,6 millions d'euros**

Pour le premier budget présenté par la nouvelle équipe municipale le choix a été fait de fournir un budget initial sans intégrer le résultat de l'année précédente.

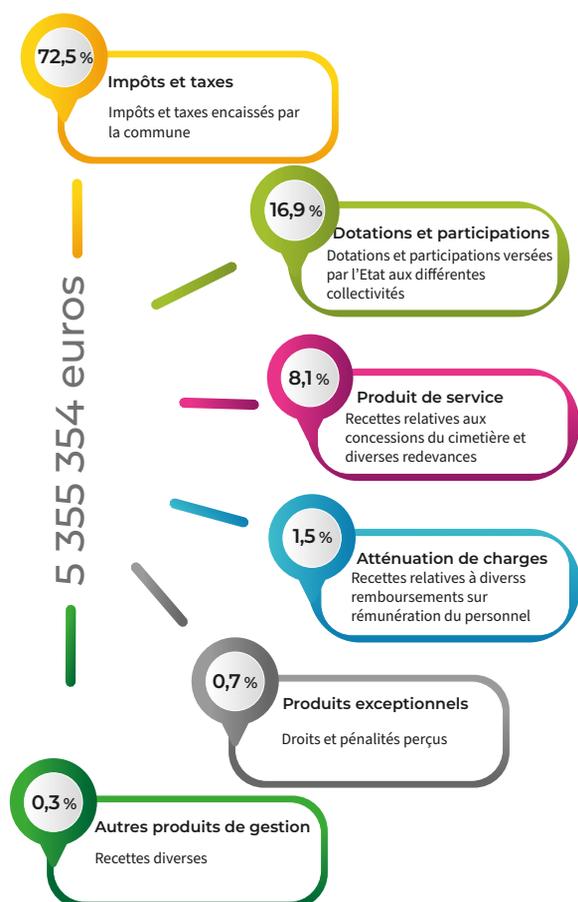
Cette façon de procéder a pour avantage, d'une part de présenter en équilibre un budget sans tenir compte du « bénéfice » de l'année 2020 et d'autre part de se réserver l'imputation du résultat de l'année précédente pour effectuer des travaux non prévus.

Enfin, l'équipe municipale en place, eu égard à la crise sanitaire et économique, a fait le choix de participer à la relance collective en privilégiant l'investissement et l'emprunt.

Les budgets de fonctionnement et d'investissement permettent d'engager des actions nécessaires au maintien du niveau de service attendu par les Franquevillais et vont contribuer à l'attractivité de la commune

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

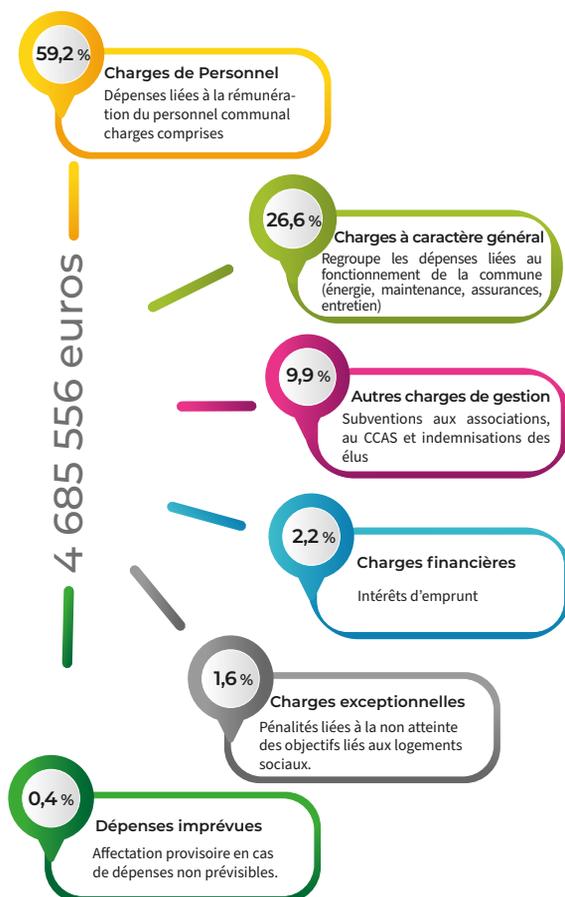
Les recettes



Le budget de fonctionnement s'élève à 5,3 millions d'euros.

Les recettes de fonctionnement augmentent de 1,23 %, les impôts et taxes et les dotations de l'État représentent plus de 89 % de ces recettes.

Les dépenses



Pour permettre la modernisation de l'outil de travail améliorant de facto les relations entre la Mairie et les administrés, **les dépenses de fonctionnement augmentent de 3,17 %**, cette augmentation sera réduite conformément à nos engagements les années suivantes.

Les recettes étant supérieures aux dépenses, un résultat de 521 000 euros est attendu et sera transféré à la section investissement.

Rappel des investissements prévus en 2021

La section d'investissement s'élève pour 2021 à 2,6 millions d'euros, la commune investira près de 1,5 million d'euros vers quatre axes :

- **Adapter et moderniser l'organisation de la collectivité** (renouvellement du matériel roulant, dont un véhicule pour la Police Municipale, acquisition de matériels et logiciels informatiques et d'un standard, renouvellement partiel du parc informatique.)
- **Améliorer la qualité du cadre de vie** (Clôture du City-Stade, installation de jeux pour enfants, mise en place de caméras de vidéo protection, remplacement du mobilier urbain usagé).
- **Construire, aménager, rénover les équipements communaux** (destruction des anciens ateliers municipaux, remise en état de la toiture de l'église Notre-Dame, réhabilitation et remise aux normes du Gymnase Nicolas Fleury).
- **Améliorer les conditions d'accueil des enfants** (aménagement d'une aire de jeux dans le jardin de l'espace multi-accueil, «Les 3 Pommes», renforcement de la sécurité dans les écoles et remplacement des outils informatiques du groupe scolaire Louis Lemonnier).

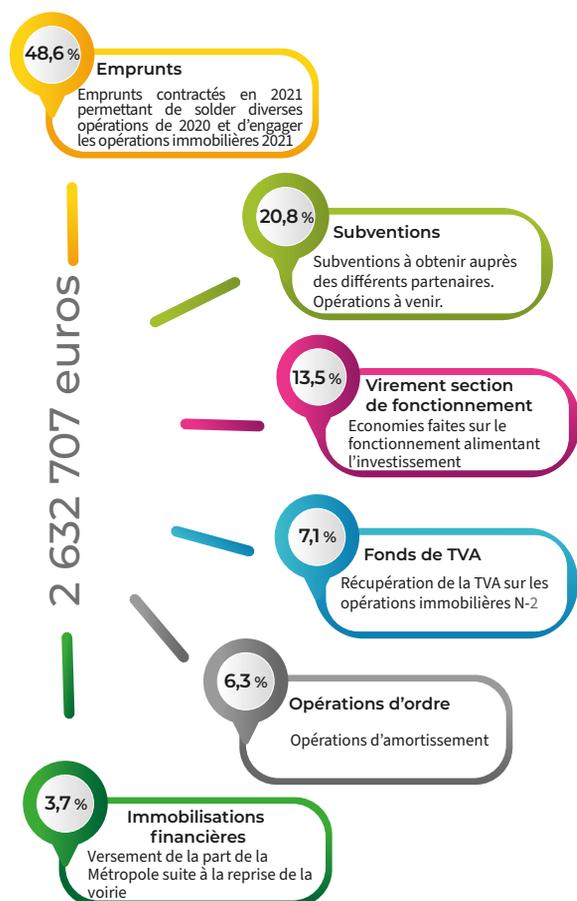
Le résultat

Les recettes étant supérieures aux dépenses, un résultat de plus de 521 000 euros est attendu, ce dernier est affecté provisoirement pour 166 000 euros aux dépenses d'amortissement et pour près de 366 000 euros à la section investissement.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT

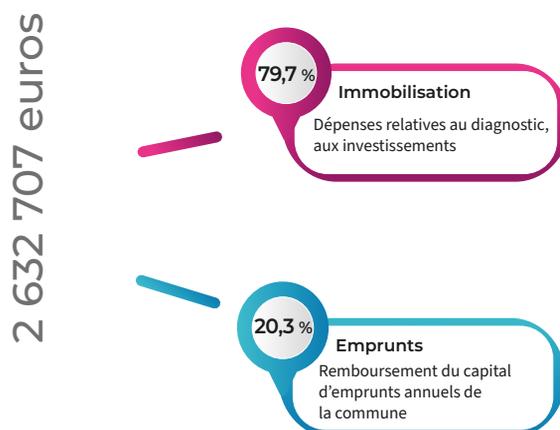
Les recettes

Les recettes d'investissements sont constituées pour près de 49 % par un emprunt et pour près de 21 % par des subventions d'investissement.



Les dépenses

Les dépenses d'investissement concernent pour près de 80 % des immobilisations et pour plus de 20 % le remboursement des emprunts contractés par la commune au fil du temps.



LES INDICATEURS FINANCIERS

Ces ratios permettent d'apprécier la **santé financière d'une commune**.

Pour les analyser, une comparaison avec les indicateurs relevés dans des communes de même strate (population comprise entre 5 000 et 10 000 habitants) est réalisée.

INDICATEURS RELATIFS AUX DÉPENSES

Indicateurs relatifs aux dépenses	Ratio pour FSP	Ratio pour commune de même strate
Dépenses réelles de fonctionnement par rapport à la population	765.94 euros	991.00 euros
Dépenses d'équipement brut par rapport à la population	332.66 euros	30.00 euros
Dépenses de personnel par rapport aux dépenses de fonctionnement	59.24 %	55.70 %
Dépenses d'équipement brut par rapport aux recettes de fonctionnement	39.20 %	25.70 %

Ces indicateurs montrent que :

- les dépenses de fonctionnement sont largement contenues même si les frais de personnel sont supérieurs à la moyenne nationale ;
- les dépenses d'équipements pour notre commune sont supérieures aux ratios nationaux.

INDICATEURS RELATIFS AUX RECETTES

Indicateurs relatifs aux recettes	Ratio pour FSP	Ratio pour commune de même strate
Produit des impositions directes par rapport à la population	516.51 euros	516.00 euros
Recettes de fonctionnement par rapport à la population	848.57 euros	1176.00 euros
Dotation globale de fonctionnement par rapport à la population	71.45 euros	172.00 euros

Les indicateurs relatifs aux recettes indiquent que compte tenu du niveau moyen d'imposition communal, notre commune est moins soutenue par l'État et que les impositions directes sont conformes à la moyenne nationale.

INDICATEURS RELATIFS À LA DETTE COMMUNALE

Indicateurs relatifs à la dette communale	Ratio pour FSP	Ratio pour commune de même strate
Encours de la dette par rapport à la population	564.02 euros	957.00 euros
Encours de la dette par rapport aux recettes de fonctionnement	66.47 %	81.40 %

Au niveau de la dette communale, la commune a des indicateurs nettement inférieurs aux indicateurs nationaux.

ZOOM SUR

La taxe d'habitation



En 2018, le gouvernement a souhaité mettre en place un dispositif de dégrèvement sur 3 ans (de 2018 à 2020) afin de soulager la pression fiscale et permettre aux 80 % des foyers « les plus modestes » d'être dispensés du paiement de la taxe d'habitation sur la résidence principale en fonction du niveau de ressources ; les pertes de recettes étant compensées intégralement par l'État.

En 2021, 100 % des 80% de foyers fiscaux ne paieront plus la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Pour les 20 % de foyers restants « ménages les plus aisés », le dégrèvement se fera par strate à 30% en 2021, 65 % en 2022 et 100 % en 2023. Le taux de la taxe d'habitation qui leur sera appliqué sera celui de 2019 et les bases fiscales seront gelées également ; ils ne connaîtront donc pas d'augmentation jusqu'à la fin 2023.

A compter de 2021, plus aucune recette au titre de la taxe d'habitation sur les résidences principales ne sera versée aux communes ou intercommunalités. Enfin, en 2023, la taxe d'habitation ne concernera plus que les résidences secondaires et les locaux meublés non affectés à l'habitation principale.

Avec cette réforme, les pertes de financements pour les communes sont estimées à près de 15 milliards d'euros.

Pour Franqueville-Saint-Pierre, la taxe d'habitation représentait en 2019 près de 1,3 million de recettes soit 24% des recettes de la commune qui s'élèvent à 5,4 millions d'euros.

A ce jour, 62 % des foyers fiscaux Franquevillais ont été totalement exonérés de la taxe d'habitation sur les résidences principales (données services fiscaux 2020).

Afin de compenser cette perte importante de recettes pour les communes et les intercommunalités, une redistribution fiscale va avoir lieu. **Les communes vont bénéficier du transfert de la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties. Le département et les intercommunalités vont bénéficier d'un transfert de TVA par l'Etat.**

Le montant qui sera transféré aux communes ne sera pas nécessairement équivalent au montant de taxe d'habitation perdu (inférieur ou supérieur). C'est pour cela, qu'un mécanisme de correction est mis en place et piloté au niveau national et non plus local pour une compensation qui se veut neutre.

Cela se traduit de la façon suivante sur la commune, le taux communal (23,91%) et le taux du département (25,36%) seront intégralement reversés à la Ville, soit un nouveau taux de 49,27%.

TAXE D'HABITATION

Points de repère

La taxe d'habitation est une taxe perçue au profit des collectivités locales ; elle fait partie de la fiscalité locale directe au même titre que la taxe foncière sur les propriétés bâties et finance les services publics (les services scolaires, les services sociaux, les équipements sportifs et culturels, la voirie, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement, la collecte et le tri des déchets...)

Avant la réforme de 2018, son montant variait d'une commune à l'autre car son taux d'imposition était voté par les collectivités territoriales.

Le montant de la taxe d'habitation dépend également des caractéristiques du local imposable (dimension, niveau de confort...), « les bases fiscales » et de la situation personnelle (les revenus, la composition du foyer...) au 1er janvier de l'année d'imposition. Que l'on soit propriétaire, locataire ou occupant à titre gratuit d'un bien immobilier, on doit s'acquitter de la taxe d'habitation pour l'habitation principale comme pour la résidence secondaire (le cas échéant).

TAXE D'HABITATION

En chiffres

Données préfecture au 16/09/2019 concernant la commune : <https://www.seine-maritime.gouv.fr/Actualites/Taxe-d-habitation-en-savoir-plus-sur-sa-suppression>

Montant moyen économisé par les foyers concernés suite à la suppression de 100 % de la TH : 624 € (au titre des dégrèvements successifs de 2018 à 2020)

Montant moyen économisé par les foyers les plus aisés après suppression totale de la TH en 2023 : 1 162 € (foyers qui seront dégrévés de 2021 à 2023)

Sur le département l'économie moyenne est estimée à 559 € par foyer fiscal et par an contre 723 € au niveau national.

INTERVIEW

Responsable du service Finances

Depuis le «Franqueville-Saint-Pierre.Com» de décembre dernier, nous avons fait le choix éditorial de vous présenter au fil des numéros un agent municipal qui concourt par ses actions quotidiennes au bien vivre ensemble à Franqueville-Saint-Pierre. Virginie, Responsable de la Police municipale avait étreigné cette rubrique, aujourd'hui nous vous présentons une jeune femme qui, à l'instar de nombre de ses collègues, travaille dans l'ombre. Carine Demoor, Responsable du service Finances et des relations avec la direction de la crèche a bien voulu nous parler de son attachement à son métier.



Carine Demoor : responsable du service Finances

Avez-vous toujours travaillé en collectivité territoriale ?

Non. Après des études en administration générale en région parisienne, j'ai occupé des postes dans une entreprise familiale de nettoyage et dans une entreprise de conditionnement. A mon arrivée en Normandie, j'ai postulé à la Mairie de Franqueville où j'ai été embauchée il y a 15 ans en tant qu'emploi jeune. Chantal, la DRH et Marie-Thérèse l'adjointe aux affaires sociales m'ont fait confiance et m'ont proposé un remplacement au secrétariat de la crèche.

Et ce qui ne devait être qu'un intérim...

...s'est transformé en un poste aux contours plus larges. Ensuite, on m'a proposé en plus de devenir assistante de la DRH puis de m'occuper des élections.

Nous ne sommes pas vraiment dans la comptabilité ?

A chaque fois que l'on m'a proposé une nouvelle fonction, c'était pour moi un

nouveau challenge, d'autant plus que souvent c'était dans l'urgence d'un poste à pourvoir. J'ai toujours eu à cœur de donner satisfaction et à chaque fois, la commune m'a bien renvoyé l'ascenseur.

Un peu gagnant-gagnant votre parcours. La comptabilité ce n'était pas votre métier ?

Là encore ce n'était pas prévu. Malheureusement, en 2017, notre regrettée collègue Sylvie, comptable en titre, est tombée malade. M. Leroy et Mme Pinchon m'ont demandé de la remplacer au pied levé.

Vous avez hésité ?

J'aurais préféré que son poste ne soit pas à pourvoir mais nous n'avions pas le choix. Payer en retard un fournisseur peut avoir des conséquences sur ses salariés. Je ne dis pas que je n'étais pas inquiète. Mes chefs m'ont aidée ainsi que le Trésorier de Mesnil-Esnard sur qui j'ai pu compter. Et puis j'ai travaillé, c'était une façon de remercier la commune qui ne m'a jamais laissé tomber. De toute façon j'ai toujours appris sur le tas...

Peut-on aller jusqu'à dire que votre travail est pour vous une deuxième famille ?

C'est tout à fait cela ! Un partage de joies et de peines, beaucoup de solidarité, des collègues que j'aime, des fonctions qui m'ont toujours passionnées.

C'est un objectif ?

Un challenge. J'ai toujours aimé me fixer des objectifs même si on ne m'en assignait

pas. C'est un risque aussi car l'échec est synonyme de souffrance. Une nouvelle municipalité amène de nouveaux défis. J'aime travailler aussi avec la nouvelle équipe de M. Guilbert dont je partage le sens de l'humanité et les valeurs. C'est une condition essentielle de notre amélioration permanente et de la réussite. Et puis, le travail d'équipe, tant avec ma hiérarchie qu'avec mes collaborateurs est aussi une des conditions du succès. Je les remercie au passage.

Pas de point faible ?

Bien sûr que oui, qui n'en a pas ! J'adore la vie sociale, mais j'ai en horreur les conflits et j'essaie de les éviter.

Carine, avec la modestie qui la caractérise, ne nous a pas parlé d'une responsabilité nouvelle prise en 2017. Depuis cette date elle assume la présidence d'une association qui, pour nombre de parents d'élèves, revêt une importance considérable : Cap Loisirs, plus connue sous l'appellation « Centre aéré ».

Une autre façon d'apporter sa contribution au bien vivre ensemble, avec discrétion, efficacité et désintéressement.

Propos recueillis par Jean-Michel Lejeune

INTERVIEW

Pommes ! Pommes ! Pommes !

Depuis le 4 janvier, l'Espace Multi-Accueil «Les 3 Pommes» a ouvert ses portes et accueille les enfants dans des nouveaux locaux.



Hélène Lanchon Breuil et Lydie Deliquaire

Nous sommes allées à la rencontre de Lydie, la directrice de la structure et Hélène son adjointe qui ont accepté de partager avec nous leur passion pour leur travail et nous faire découvrir toute la richesse du secteur de la petite enfance.

Toutes les deux ont eu des parcours différents, mais travailler auprès des enfants est un **vrai choix, une vocation** qu'elles ont en commun. Lydie, infirmière puis puéricultrice a d'abord choisi de s'occuper des enfants malades tandis qu'Hélène après avoir fait des études de sociologie s'est naturellement tournée vers les métiers de la petite enfance en tant qu'éducatrice de jeunes enfants.

La mission première de ce tandem est de **veiller à la qualité d'accueil et d'accompagnement des jeunes enfants et de leur famille**, en leur assurant un environnement sûr, riche et stimulant.

Cela exige, une connaissance et un respect de la réglementation en vigueur dans le milieu de la petite enfance, une capacité d'adaptation et une ouverture d'esprit, un sens du travail en équipe, de la disponibilité, des qualités d'écoute et de communication et une maîtrise des outils de gestion relatifs à l'entretien de

l'établissement et de ses équipements.

Si les tâches administratives importantes et variées sont inhérentes aux fonctions de l'équipe de Direction, le cœur de ce métier, c'est l'humain, les relations de confiance et de soutien établies avec la famille et l'enfant.

Leur rôle est aussi de soutenir les professionnels qui accompagnent l'enfant tout au long de la journée autour du projet pédagogique qu'elles font vivre et évoluer.

Du tout-petit au plus âgé, leur mission est de contribuer au développement de l'enfant, le valoriser dans ses compétences, le stimuler dans sa découverte du monde lui apprendre à se construire dans le groupe. L'équipe dévouée fait preuve d'attention, de bienveillance, d'observation, de respect du rythme de chacun, de gestes tendres et de paroles rassurantes.

Toutes ces qualités ajoutées à la patience et à la répétition sont indispensables pour travailler en crèche !



Cette équipe composée de 12 personnes s'est trouvée dispersée pendant quelques mois passés dans des locaux provisoires. Il leur a fallu s'adapter à des espaces différents, trouver de nouveaux repères avec les enfants.

A cela, s'est ajoutée la crise sanitaire avec des protocoles évoluant régulièrement. Période très compliquée, du personnel vulnérable étant absent, l'équipe s'est trouvée réduite et tous les enfants n'ont pas pu être accueillis. Lydie et Hélène ont tenu à **saluer l'esprit solidaire des parents qui ont fait le choix de garder à la maison leur enfant pour permettre aux parents qui travaillent de bénéficier d'une place.**

Elles ajoutent que la coupure avec les plus grands a été brutale, car certains ont fait leur entrée en maternelle sans



Intervention de la bibliothèque « La Parenthèse» pour un temps calme autour du livre.



L'équipe de l'Espace Multi Accueil «Les 3 pommes»

être revenus dans la structure et n'ont pu dire au revoir ni à leurs camarades ni à l'équipe qui les a accompagnés souvent durant plusieurs années.

Mais tous ces sacrifices en valaient la peine, début janvier, avec l'installation dans les nouveaux locaux où chaque groupe bénéficie d'un espace.

Qui dit nouveaux locaux, avec un espace réservé à chaque section, dit nouvelle organisation.

Il y a désormais

- **Pommes de pin**

- **Pommes de reinette**

- **Pommes d'api**

A l'intérieur de ces sections, les groupes s'adaptent en fonction de l'évolution des enfants.

Lydie et Hélène nous confient **apprécier ces nouveaux locaux, l'espace, la luminosité, le calme.**

Pour autant, elles ont hâte de retrouver les valeurs qui sont celles du vivre ensemble et du partage, impossibles à mettre en œuvre avec le protocole sanitaire en vigueur qui limite les brassages.

Impatientes également de retrouver les animations traditionnelles actuellement

suspendues qui rythment et ritualisent les journées des enfants comme la visite à la bibliothèque une fois par mois qui a lieu en ce moment dans la structure, le retour de l'intervenant en éveil musical deux heures par semaine, les fêtes de Noël et bien sûr le carnaval qui cette année s'est déroulé dans les locaux et sans l'habituelle déambulation dans les rues qui faisait le plaisir de tous.

En attendant, elles guettent l'arrivée des beaux jours qui permettra de profiter du jardin et des jeux extérieurs.

Propos recueillis par Maryse Betous



ESPACE MULTI-ACCUEIL Les 3 Pommes

Le personnel et les enfants au quotidien

- 36 enfants
- 3 auxiliaires de puériculture
- 4 aides auxiliaires de puériculture
- 1 agent d'entretien
- 1 agent cuisine
- 1 infirmière puéricultrice
- 1 éducatrice de jeunes enfants

Interventions extérieures

- 1 médecin référent de la crèche
- 1 psychologue

Présence des enfants

- tous les jours
- en demi-journée 2 à 3 fois par semaine

Les événements

- Carnaval
- Fête de Noël
- Fête de fin d'année
- Animation de la bibliothèque
- Visites des écoles maternelles
- Eveil Musical...

L'ALTERNANCE

Un parcours gagnant-gagnant

L'alternance, c'est une rencontre entre une entreprise ou une collectivité et un jeune adulte, l'une exigeant des compétences de bon niveau, l'autre aspirant légitimement à la qualification et à l'expérience professionnelle. Là réside toute la cohérence d'une démarche qui associe emploi et formation.

Au cœur du succès de l'alternance : un accompagnement technique mais aussi humain, une transmission de compétences, de savoir-faire où chacun, à sa mesure, enrichit l'autre.

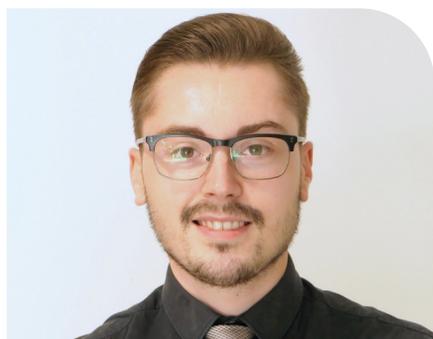
Notre commune a eu à cœur de s'engager dans cette voie qui est une

réponse aux difficultés d'insertion des futurs diplômés.

Ainsi, elle accueille au sein de nos services deux jeunes alternants qui seront à compétences égales, beaucoup plus attractifs sur le marché du travail, forts de leur expérience professionnelle.

STAGIAIRE MASTER 2 EN ALTERNANCE

Alexandre Féret a rejoint la collectivité



Alexandre Féret est le premier étudiant en alternance accueilli lors de cette mandature. Il porte la responsabilité de démontrer que le choix de la municipalité pour ce type de formation est la bonne. Et la prise de responsabilités cela ne lui fait pas peur ! Discret et efficace, sérieux ne se prenant pas au sérieux. Pour vous nous l'avons fait sortir de sa réserve.

Alexandre, vos cursus scolaires et universitaires montrent que notre système éducatif permet toujours de beaux parcours. Racontez-nous, racontez-vous !

Effectivement après mes années collège dans la vallée de l'Andelle, je suis « monté sur le plateau » pour rejoindre le lycée Gallée où j'ai passé un baccalauréat Sciences et Technologies du Management et de la Gestion, option ressources humaines et communication (RH). Ensuite j'ai intégré l'IUT du Havre d'où je suis sorti deux ans après, DUT Gestion des Entreprises et des Administrations, option gestion des ressources humaines en poche. J'ai eu la chance de vivre ma première expérience en collectivité à la Communauté d'agglomération du Havre à l'occasion d'un stage.

Les RH, une vocation pour vous ?

L'option RH en terminale a été un révélateur pour moi. A partir de là j'avais trouvé ma voie. Les RH Formations, c'est être au service des autres, une sorte d'engagement fort et c'est ce qui me plaît.

Et ensuite ?

Ensuite, je me suis posé la question de continuer mes études ou de chercher un emploi. Je me suis porté volontaire pour un service civique que j'ai accompli à la mairie de Rouen, à la direction des temps de l'enfant, le temps de la réflexion.

Déjà une mairie ?

Oui ce passage m'a montré à quel point ce type de collectivité territoriale, proche des besoins du public, pouvait me convenir. Mais à l'issue de ce service, je n'étais pas décidé, j'ai choisi de reprendre mes études et j'ai postulé à l'IAE Rouen Normandie (Institut d'Administration des Entreprises).

Un établissement réputé pour mettre la barre du recrutement assez haute.

Examen minutieux du dossier scolaire et universitaire mais surtout analyse poussée de la personnalité et des motivations sont la règle.

Une fois admis vous ne jouez plus dans la même division, quel est votre regard sur ce cursus ?

J'ai passé ma licence gestion management puis j'ai été admis en Master 1. J'ai regretté que la licence et le Master 1 ne soient pas proposés en alternance. J'ai donc réussi ces deux examens au terme d'un parcours classique. L'an passé j'ai eu l'opportunité de faire mon stage obligatoire en milieu professionnel chez

un grand de l'intérim où je me suis initié à la gestion du personnel du BTP et de la logistique.

Ce qui vous a conduit au Master 2...

Oui. Le Master 2 est obligatoirement en alternance. Depuis la rentrée universitaire j'ai eu la chance de pouvoir le faire en alternance à la Mairie de Franqueville-Saint-Pierre. Je suis une semaine à l'IAE et 3 semaines en Mairie aux RH Formations, où je travaille sur le dossier de la refonte du temps de travail avec la Directrice Générale des Services, Frédérique Ringot. J'ai eu le plaisir d'animer des groupes de travail avec les agents. Ce travail en commun est passionnant et permet de trouver ensemble les meilleures solutions.

N'est-ce pas un peu lourd ?

Forcément plus que dans un cursus classique mais plus passionnant. Les cours sont très axés droit privé ce qui me donne une double casquette. J'ai eu la chance à Franqueville de me voir confier la responsabilité d'une mission de a à z. Voilà qui m'offre une ligne crédible sur mon CV.

Et la suite ?

Déjà réussir les épreuves du Master 2 et soutenir mon mémoire. Mon stage se termine le 24 août. J'ai encore quelques mois pour réfléchir à mon orientation. Une chose est certaine, mon passage ici aura été déterminant pour la suite de ma carrière.

Un processus gagnant-gagnant ?

C'est comme cela que je le vis.

Propos recueillis par Jean-Michel Lejeune

Philippe Merlevède

Si l'on demandait aux Franquevillais quelles personnes se sont, ces dernières dizaines d'années, les plus investies dans la commune, sans doute que le nom de Philippe Merlevède reviendrait parmi les plus cités. Engagement professionnel, associatif, municipal, paroissial, il ne vit que par sa nature à être au service des autres, avec sincérité et simplicité. Portrait.



Philippe Merlevède, vous qui cultivez le goût des autres pouvez-vous évoquer votre parcours :

J'ai posé mes valises à Franqueville-Saint-Pierre en juin 1982. Je viens du Nord, alors la solidarité c'est un peu une évidence chez les ch'tis. Rapidement je me suis investi au service de la cité, notamment au sein de l'association de la cantine scolaire et du conseil municipal. »

Vous avez un CV d' élu plutôt riche et vous êtes connu pour votre goût des solutions concrètes et fédératrices, vous êtes "l'homme ressource" face aux difficultés...

J'ai commencé par un mandat de conseiller municipal suivi de deux mandats d'adjoint à l'animation et la culture. J'ai ensuite été président du SIVOM Franqueville-Saint-Pierre/Le Mesnil Esnard et président du comité de liaison des élus pour EIE.

Et la vie associative ?

A Franqueville-Saint-Pierre il se passe toujours quelque chose et cela grâce aux associations. A plusieurs on peut faire beaucoup de choses. J'ai apporté ma petite pierre à Anim'action qui a organisé de belles fêtes en brassant collectivement nos idées et en multipliant nos forces.

On vous associe souvent au Téléthon ?

Cela fait plus de trente ans que cette aventure a démarré !

Au départ je m'en occupais avec quelques amis au niveau communal puis, grâce à ANIM'ACTION, les résultats ont explosé ! C'est pourquoi, j'ai proposé à d'autres élus du Plateau Est d'unir nos forces pour collecter de plus en plus de dons.

Vous étiez inspecteur en assurance vie,

Y a-t-il un rapport entre votre métier et vos engagements ? Indirectement l'assurance, n'est-ce pas une forme de solidarité ?

Mon rôle était de trouver des solutions face aux problèmes de prévoyance, de retraite, de transmission, qui nécessitent une bonne écoute de son client... quand on veut, par exemple, « optimiser » une clause bénéficiaire...

Vous aimez les voyages, pouvez-vous nous en dire plus ?

Comme je vous l'ai dit, je me consacre depuis plusieurs décennies aux jumelages au sein d'Europe Inter-Echanges qui regroupe plusieurs communes du plateau et plusieurs villes en Europe et au Burkina-Faso.

Le Burkina est cher à votre cœur, je crois ?

Mon premier voyage a été une révélation et je me suis rendu compte sur place que chaque centime récolté en France était bien investi à Guibaré. Toutes ces actions se font dans un esprit de coopération et non pas d'assistantat. Burkina-Faso : pays des hommes intègres et moi je rajouterai du « sourire ».

On dit que pour le sourire d'un burkinabé vous êtes capable de déplacer des montagnes ?

Depuis une trentaine d'années, c'est vrai que la liste de ce que nous avons fait à Guibaré commence à être longue dans le domaine des centres de soins, des maternités, des écoles et de l'agriculture notamment dans l'amélioration de la culture du sorgho (céréale base de l'alimentation locale) et de celle du niébé (haricot à haute qualité nutritionnelle).

Beaucoup de Franquevillais vous connaissent par rapport à votre voix et votre goût pour le chant.

A 12 ans, le curé de la paroisse de Ronchin a repéré ma voix et m'a demandé de chanter lors des messes dominicales qui passaient du latin au français.

Vous avez appris la musique ?

Pas du tout ! J'ai simplement suivi la trace de mon père « autodidacte musicien » et je

chante toujours.

La voix permet aussi de partager des émotions.

J'aime chanter et faire chanter la Marseillaise même par les plus réfractaires lors des cérémonies officielles.

Au plan musical vous êtes sur tous les fronts ?

C'est vrai que la chorale Cantemus de Franqueville m'apporte beaucoup et me manque beaucoup en ce moment ...

... Vos amis proches disent que vous êtes la lumière qui apaise ?

C'est gentil, mais c'est plutôt la musique qui apaise ! J'ai essayé d'apporter ma contribution comme administrateur à l'Ecole de Musique du Plateau Est créée par Christiane Osmulski dans un coin de son salon avec quelques instruments personnels.

Sans être indiscret, on ne peut pas parler de vous sans parler de votre engagement dans la vie paroissiale ?

C'est vrai. C'est un engagement familial qui remonte à l'enfance. J'ai un besoin profond d'être utile en aidant les familles ; encore plus lorsque le deuil les frappe. Elles ont besoin d'écoute et de réconfort pour ce qui à mes yeux est un passage d'une vie à une autre. Plus facile à dire qu'à vivre, j'en suis conscient surtout face à des parents qui ont perdu un enfant. Animer, c'est partager avec l'assemblée paroissiale, mais aussi lors de baptêmes ou de mariages : que de la joie !

Et la vie de famille dans tout cela ?

Tout ce que j'ai fait, je n'aurais jamais pu le faire sans le soutien actif d'Annie, ma chère épouse. Elle-même participe à une vie associative très riche entre la présidence de l'ESF gym et son bénévolat à La Parenthèse (La bibliothèque de Franqueville-Saint-Pierre).

Donc une retraite active ?

Oui mais personne n'est éternel. Les associations ont besoin de vous pour le service de tous. Elles ne vivent que par nous.

DÉFIBRILLATEURS

Installation de 16 Défibrillateurs Automatisés Externes (DAE)



L'appareil identifie comme nécessaire ou non le choc et il le délivre directement par l'appareil sans intervention de l'utilisateur.

Grâce à une assistance vocale, l'utilisateur du DAE est guidé pas à pas, du massage cardiaque au placement des électrodes. C'est le DAE qui fait le diagnostic et décide de la nécessité de choquer ou pas.

Dans le cadre de la lutte contre la mort subite par arrêt cardiaque, la Ville de Franqueville-Saint-Pierre a installé 16 défibrillateurs répartis sur la Ville.

Qu'est-ce qu'un DAE ?

Un Défibrillateur Automatisé Externe (DAE) est un dispositif médical qui aide à la réanimation de victimes d'arrêt cardiaque.

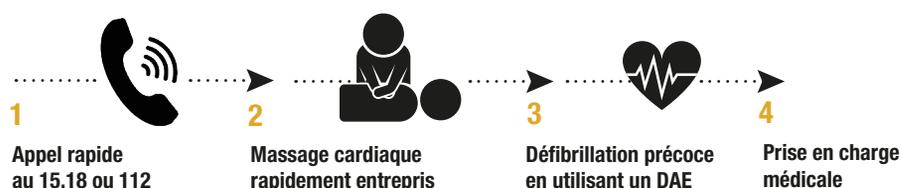
La ville a fait le choix d'installer des **DAE entièrement automatiques**.

Qui peut l'utiliser ?

Toute personne même non-médecin est habilitée à utiliser un DAE, quelque soit son âge.

Accompagné d'un massage cardiaque, le DAE contribue à augmenter significativement les chances de survie. Il est donc indispensable que toute personne, témoin d'un arrêt cardiaque, initie la « chaîne de survie » formée des 4 maillons qui procurent aux victimes les meilleures chances de survie.

LE DAE, UN ÉLÉMENT CLÉ DE LA CHAÎNE DE SURVIE : 4 MAILLONS



OÙ SONT-ILS INSTALLÉS ?

Dans les bâtiments de la Ville :

- Hôtel de Ville
- Espace Bourvil
- Espace Multi Accueil Les 3 Pommes
- Salle Marcel Ragot
- Gymnase David Douillet
- Maison des Associations
- École Maternelle Louis Lemonnier
- École élémentaire Louis Lemonnier
- École maternelle Le Petit Poucet
- Gymnase Nicolas Fleury
- Centre Technique Municipal
- École de Musique

A l'extérieur :

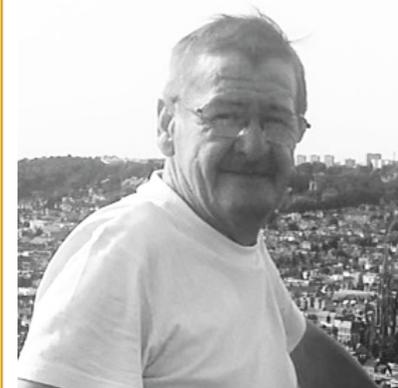
- Pharmacie Mordelet
- Pharmacie des Forrières
- Stade de Foot Raymond Vion
- City Stade

Sensibilisation à l'utilisation d'un défibrillateur.

La Ville proposera aux habitants des sessions de sensibilisation à la prise en charge de l'arrêt cardiaque et à l'utilisation du défibrillateur.

FRANQUEVILLAIS

Philippe Tillaux nous a quitté



Après quelques mois d'une retraite bien méritée, Philippe Tillaux nous a quitté à 60 ans entouré des siens. Le 12 février ses anciens collègues étaient nombreux à lui rendre un hommage ému en l'église Notre-Dame où il avait été baptisé et où il s'était marié.

Franqueville-Saint-Pierre était une partie importante de sa vie, sa deuxième famille.

Embauché par Louis Lemonnier comme agent municipal au service technique pouvait-il penser à cette époque qu'il passerait les quarante années de sa vie professionnelle au service des Franquevillais ?

Nous garderons tous le souvenir d'un homme intègre, travailleur et passionné par ce qu'il faisait. Les élus savaient qu'ils pouvaient toujours compter sur lui pour les aider à surmonter les aléas de la vie communale, petits ou grands. Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants se souviendront de cet homme qui savait si bien concrétiser leurs idées, comme les nichoirs, l'hôtel à insectes ou la boîte à livres.

A son épouse Marie-Chantal, à sa fille Annabelle, à ses petits-enfants Tymoté et Tyfaine et à sa sœur Annie nous adressons nos condoléances attristées.

COVID-19

Tester - Alerter - Protéger - Vacciner



La Ville a prêté un barnum à Mordelet pour réaliser des tests PCR (+ de 1200 tests)

Un nouveau dispositif d'accompagnement des personnes dans l'isolement a été mis en place : le **CTAI** (Cellule Territoriale d'Appui à l'Isolement)

Cette cellule, à laquelle adhère le CCAS de Franqueville-Saint-Pierre, est instaurée pour casser la chaîne de transmission du virus.

Lorsqu'une personne est testée positive

au COVID-19 ou cas contact, se pose la question de son isolement. Le rôle de cette cellule est d'organiser sa prise en charge et d'apporter des réponses aux problèmes liés à son isolement : besoins sociaux, matériels ou accompagnement psychologique.

Contact CCAS : 02 35 80 79 19

CENTRE DE VACCINATION ÉPHÉMÈRE



Espace Bourvil transformé en Centre de Vaccination

Le 26 mars, un centre de vaccination éphémère a été ouvert à Franqueville-Saint-Pierre pour les personnes âgées de plus de 75 ans. En effet, la Ville a proposé de mettre à disposition ses moyens humains et matériels afin de contribuer à l'augmentation de la vaccination des Franquevillais. Une centaine de personnes ont été vaccinées dans la matinée.

FRELON ASIATIQUE

Aide à la lutte



Savez-vous que, sous certaines conditions, la Commune peut participer aux frais d'éradication des nids actifs se trouvant sur votre propriété ?

Contrairement à une idée reçue les pompiers n'interviennent pas pour ce motif sur le domaine privé.

Que faire ?

N'intervenez pas vous-même, les conséquences peuvent être dramatiques. Choisissez une entreprise agréée par le département sur la plateforme téléphonique en appelant le **02 77 64 57 76.**

Après l'intervention envoyez en Mairie **votre facture acquittée.**

La destruction doit avoir lieu entre le **1^{er} mars et le 30 novembre 2021.**

La subvention sera versée à hauteur d'un maximum de 60% de la dépense éligible. La dépense éligible est de 100 € maximum.

Passer par la plateforme vous ouvre droit à une participation supplémentaire du Département. Elle est de 30% du coût de destruction d'un nid actif plafonnée à 30 €.

COMMERCES

Ça bouge !

INSTALLATIONS

Mr. Bricolage

Rue Pierre Corneille
76520 Franqueville-Saint-Pierre
Tél : 02 35 23 57 19



Le Grenier à Pizzas

2486 route de Paris
76520 Franqueville Saint Pierre
Tél : 09 50 02 06 20



Cabinet de Kinesithérapie 50

rue Jean Mermoz
76520 Franqueville Saint Pierre
Tél : 02 32 87 78 82

CCI

Soutien à l'UCAF



Remise du chèque à l'UCAF

La CCI Rouen Métropole a renouvelé son soutien à l'UCAF en lui attribuant une subvention de 2 000 euros.

L'association s'est distinguée grâce à ses nombreuses actions menées tout au long de l'année (Saint-Valentin, Fête des Mères, Noël...). La remise du chèque s'est faite en présence de Bruno Guilbert, Maire de Franqueville-Saint-Pierre, Marie-Pierre Joncour, conseillère territoriale à la CCI et Thierry Joimel, président de l'UCAF.

CLUB DES ADOS

L'union fait la force



Depuis janvier 2021, le **Club Des Ados** « CDA » de l'association Cap'Loisirs a étendu son périmètre d'action.

Un accueil libre sous forme d'adhésion est organisé deux fois par semaine, le vendredi soir à la Galaxie des loisirs à Franqueville-Saint- Pierre de 16H30 à 20h (hors couvre-feu) et le mercredi de 14h à 18H au centre Léonard de Vinci à Mesnil-Esnard et sous forme d'inscription durant les vacances scolaires.

Dans ce partenariat où sont mutualisés les locaux des 2 communes, l'un apporte ses compétences et ses animateurs et l'autre met à disposition

un local aménagé pour les jeunes qui sont les grands gagnants de cet accord.

Les jeunes déjà inscrits ont retrouvé les animations proposées avant la fermeture de novembre et décembre, et cela a permis aux nouveaux adhérents de découvrir les projets, de créer de nouveaux liens et s'intégrer au CDA.

Dans ces temps difficiles, l'équipe a à cœur de pérenniser un service-jeunesse dédié et construit avec les jeunes en 2017.

TÉMOIGNAGES



Charles Festuot (14 ans Franqueville Saint-Pierre)

J'ai connu le CDA quand j'étais en primaire. Je m'y suis inscrit quand je suis arrivé au collège car cela me plaisait, je trouve que l'intercommunalité c'est bien, ça permet d'étendre un petit peu le CDA et de ramener un peu plus de personnes.

Clémentine Vallet (14 ans Mesnil-Esnard)

J'ai connu le CDA en janvier lorsque Christo et Gaël sont venus au collège Emile Verhaeren présenter le CDA. Je me suis inscrite parce que les activités avaient l'air sympa et que je n'avais pas forcément autre chose à faire, je viens le mercredi et je me suis inscrite pour les vacances. Je trouve cool l'intercommunalité, ça permet de faire du lien entre les deux villes et de rencontrer des jeunes que l'on n'aurait pas forcément rencontrés car nous ne sommes pas dans le même établissement.

Extrait de l'interview réalisée par les jeunes qui ont recueilli les témoignages de leurs camarades et du directeur-jeunesse, à retrouver en intégralité sur le site : <https://www.centreaerefsp.com/copie-de-jeunesse-cda>

RENTRÉE SCOLAIRE

Ouverture des inscriptions



Les enfants déjà inscrits dans les écoles de la commune sont automatiquement réinscrits pour l'année suivante.

Pour toutes les nouvelles inscriptions, il est nécessaire d'effectuer les démarches auprès du service des affaires scolaires de la Mairie uniquement par mail à ecoles@franquevillesaintpierre.com

En ce qui concerne les nouvelles inscriptions en maternelles, les familles doivent respecter le périmètre scolaire mis en place par la Mairie, dans la limite des places disponibles à l'école de référence.

Retrouvez sur le site internet de la ville toutes les procédures d'inscription. www.franquevillesaintpierre.com
Rubrique : Education
Inscriptions Scolaire



Mme GOULARD Service des Affaires Scolaires

Nouveau bureau situé à côté de l'école élémentaire

Louis Lemonnier - Place Marcel Ragot

76520 FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

Tél (ligne directe) : 06 85 05 80 81

ACCUEIL DE LOISIRS

En route pour les voyages insolites des mercredis et petites vacances



Vacances de la Toussaint aux couleurs d'Halloween

Chaque mercredi de janvier et février, les enfants de maternelle ont découvert des îles différentes en franchissant un portail. Ils ont ainsi visité, l'île des fous, le monde à l'envers, l'île des couleurs, l'île des poilus, l'île de la récup' et l'île du 6ème sens.

Il suffisait aux enfants de tourner une roue pour choisir leur destination.

Pour les enfants de l'élémentaire, le thème était «Bienvenue chez nous».

Les Zébulons 2 (CP) ont fait un voyage dans le temps des années 80, de la révolution française et dans le futur.

Les Spoukis 1 (CE1) ont accueilli deux extra terrestres venus de la planète Xiantra et les ont aidés à reconstruire leur vaisseau.

Les Spoukis 2 (CE2) sont partis à l'aventure dans des mondes différents Astérix & Obélix, la petite sirène, les Croods, Alice aux pays des merveilles et se sont déguisés pour un bal, le dernier mercredi.

Les hobbits (CM1/CM2) ont exploré les époques d'abord le moyen âge puis le futur. Ses thématiques ont permis de découvrir de nouvelles activités et d'autres jeux en traversant différentes époques.

Evasion et création au programme des vacances de Février pour les enquêteurs en herbe !

«BIENVENUE A DUSTINLAND»

Parmi tous les «Dustin» (personnage inventé incarné par les animateurs), un seul fait des bêtises.

Les enfants ont enquêté toute la semaine pour le retrouver, aidés par des indices du Dustin Suprême.

Chaque groupe a été plongé dans un univers différent : la fête foraine, les parcs d'attractions, ...

INSCRIPTIONS POUR LES VACANCES

Informations et dates limites



Informations

www.centreaerefsp.com

06 45 25 65 45

mail :

centreaere.franqueville@gmail.com

INSCRIPTIONS 2021 pour les :

- **Vacances de printemps :**

jusqu'au 4 avril 2021

- **Vacances d'été :**

jusqu'au 30 mai 2021

2 camps seront proposés pour CE1/CE2 - CM1/CM2



Informations

www.centreaerefsp.com

07 82 01 23 93

mail :

clubdesados.fsp.76@gmail.com

INSCRIPTIONS 2021 pour les :

- **Vacances de printemps :**

jusqu'au 11 avril 2021

- **Vacances d'été :**

jusqu'au 13 juin 2021

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Des animateurs à l'imagination débordante !

Sur les temps périscolaires, les animateurs, dans le respect des gestes barrière se réinventent chaque jour et font preuve d'ingéniosité pour dynamiser les temps d'animation.

Entre les journées à thème, les journées déguisées, les journées plantation ou construction en kapla, **l'équipe n'a cessé de se renouveler et les enfants n'ont**

pas le temps de s'ennuyer.

Pour autant il y a des valeurs sûres tel le foot, qui remporte toujours autant de succès.

Bientôt les beaux jours donc les activités en plein air !

Que les enfants se préparent, l'équipe a fait le plein de bonnes idées et de bonnes surprises !



LES PROJETS DU CME

Cabane à oiseaux



En été les oiseaux trouvent un assortiment d'aliments à manger : insectes, fruits, graines...

Par contre, en hiver, tous ces aliments sont introuvables, d'où le besoin d'une alimentation supplémentaire pour les aider à se préparer à l'accouplement du printemps.

Le nichoir pour oiseaux peut servir d'abri artificiel d'une grande aide. En effet, les espaces de nidification se font de plus

en plus rares en ville. On tend à prouver que les oiseaux nourris pendant l'hiver présentent un meilleur état physiologique.

La crise actuelle de la biodiversité menace également nos oiseaux : prédation des animaux domestiques, usage de produits phytosanitaires...

Le nourrissage hivernal est désormais un geste d'engagement auprès de la biodiversité.

Le Conseil Municipal des Enfants « CME » a donc souhaité participer à la création et à l'installation de cabanes et mangeoires à oiseaux.

Nous ferons appel à l'aide des agents du service technique municipal pour la préparation et découpe des matériaux nécessaires pour la fabrication de ces cabanes et mangeoires. Nous organiserons un après-midi construction avec nos élus et bénévoles qui nous accompagnent tout au long de l'année, lors de nos commissions de travail.

Les mangeoires seront installées par les enfants du CME dans les arbres déjà en place en attendant de planter des arbres fruitiers ou à baies pour permettre la pollinisation, service écologique gratuit. Les enfants du CME et de la commune seront heureux d'apporter des graines et d'admirer ces petites boules de plumes super actives, en train de voler à droite et à gauche ou sauter de branche en branche.

Boîtes à livres

Une boîte à livres avait été fabriquée par les Services Techniques et installée par les enfants du CME en octobre 2019 près de l'École Lemonnier.

Régulièrement, les enfants du CME étaient ravis de classer les livres (école maternelle – et école élémentaire).

Malheureusement en début d'année 2021 les enfants ont été très déçus de voir le résultat de leur action détruite par un incendie volontaire.

Cf : citation de Valentine Eve du CME
« Je suis un peu triste car cela marchait plutôt bien, il faut rajouter du peps à la mairie. »

C'était un projet qui leur tenait à cœur, favorisant le lien social, encourageant le partage et celui du don.

Cette petite bibliothèque à ciel ouvert sera bientôt de nouveau disponible, les enfants du CME étant motivés pour en concevoir une autre, nous ferons aussi appel à l'aide des agents du service technique municipal pour la réalisation de cette boîte à livre dédiée aux jeunes.

Seulement, il n'y a pas que les jeunes qui aiment lire mais aussi les adultes.

Aussi, nous avons pensé qu'une seconde boîte à livres pourrait être installée également près de la Mairie dédiée uniquement aux adultes en complément et en collaboration avec la bibliothèque.

Ainsi, nous toucherons l'ensemble de la population active de notre si belle commune où il fait bon vivre.



Boîte à livre réalisée par le CME en 2019

Un conseiller à l'écoute



Jean-Charles Peudevin - Conseiller Municipal

Le maintien du lien social avec les personnes âgées isolées est pour la commune une priorité depuis longtemps, notamment lors d'épisodes météorologiques comme les fortes chaleurs. Cette priorité a pris une importance accrue depuis le début de la pandémie de la Covid-19.

Les habitants répondant aux critères d'âge peuvent s'inscrire en mairie. Régulièrement ils reçoivent un appel tant pour s'assurer qu'ils ne sont pas dans une situation critique que pour leur apporter un soutien moral.

Au plus fort du confinement du printemps dernier, agents municipaux et élus additionnaient leurs forces pour appeler les seniors à une fréquence élevée. Depuis le dispositif a été allégé et, sauf cas exceptionnel, seuls les élus passent les appels. Pour vous nous avons rencontré Jean-Charles Peudevin, un des conseillers municipaux qui se passionne pour cette mission.

Jean-Charles, comment êtes-vous arrivé à Franqueville-Saint-Pierre ?

Avec mon épouse, nous avons tenu pendant de nombreuses années un commerce de charcutier-traiteur dans la petite ville de Saint-Saëns au nord de Rouen. En 2016, à l'heure de la retraite, nous avons choisi de venir nous installer à Franqueville-Saint-Pierre.

Comment s'est passée votre intégration ?

Formidable. Nous avons eu la chance de tomber sur des voisins accueillants et

comme nous avons l'envie de nous investir, on nous a proposé de rejoindre l'association Anim'Action. Ensuite j'ai été sollicité pour m'inscrire sur la liste de Bruno Guilbert.

Vous aviez une idée de ce que vous pourriez y faire ?

J'aime rendre service, faire des rencontres, être proche des gens. Tout naturellement j'ai intégré la commission des affaires sociales et logement.

On imagine que, compte-tenu du contexte, vous n'avez pas chômé !

Effectivement. Antérieurement il existait le plan canicule qui déclenchait des appels auprès des personnes âgées et isolées lorsque la température atteignait un certain seuil. Le dispositif est devenu pérenne du fait de l'épidémie. Les conseillers municipaux appellent, une fois par mois environ, la soixantaine de personnes inscrites. De confinements en canicules et de canicules en confinements les gens ont pris l'habitude d'apprécier ces conversations et pour beaucoup attendent nos appels.

Et de quoi parlez-vous ?

Un peu de tout : de ce qui se passe dans la commune et dans le monde, des enfants et des petits-enfants, et de la vaccination qui est devenue le sujet le plus souvent évoqué.

Vous avez vos habitués ?

Je suis en contact avec 7 personnes, toujours les mêmes. Chacun a ses propres habitudes. Les personnes âgées sont soit très crédules, soit très méfiantes. J'ai quelquefois des codes...

C'est-à-dire ?

Il y a des personnes qui ne répondent au téléphone qu'à leurs proches et qui ne veulent pas être importunées par des démarcheurs. Par exemple je laisse sonner trois fois et je rappelle quelques instants après.

J'imagine qu'une relation privilégiée se tisse ?

C'est vrai. Les appels rassurent et une

relation quasi amicale naît quelquefois. Un couple de personnes âgées ne veut plus que je les appelle mais préfèrent que je passe les voir, ce que je fais volontiers dans le respect des gestes barrières car j'aime le contact avec les gens.

Cela vous prend beaucoup de temps ?

Un peu mais il faut savoir équilibrer sa vie. Avec ma femme, nous pratiquons la randonnée et le vélo. On aime partir à l'aventure un peu partout en France mais nous avons besoin de nous ressourcer deux fois par an à la montagne.

Propos recueillis par Valérie Fisset

PLAN DE CONFINEMENT Inscription au registre



Si vous avez plus de 80 ans et que vous souhaitez être appelé par un élu pour prendre de vos nouvelles ou pour bavarder, demandez à faire partie du Plan Confinement à l'accueil de la mairie, il s'agit de remplir un formulaire pour être inscrit sur le **registre Spécial Situation Exceptionnelle**.



Inscription sur le registre
Accueil de la mairie : **02 35 80 20 39**

50 ANS DE FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE

À vos archives



RECHERCHE PHOTOS, CARTES ANCIENNES, TÉMOIGNAGES

Le 6 octobre 1970 les communes de Notre-Dame-de-Franqueville et de Saint-Pierre-de-Franqueville se sont unies pour devenir Franqueville-Saint-Pierre.

La ville travaille sur cet événement festif et nous sommes à la recherche de :

- **Photos anciennes**, ne vous limitez pas, les années ... 70, 80, 90... nous intéressent également.
- **Vieilles cartes postales**

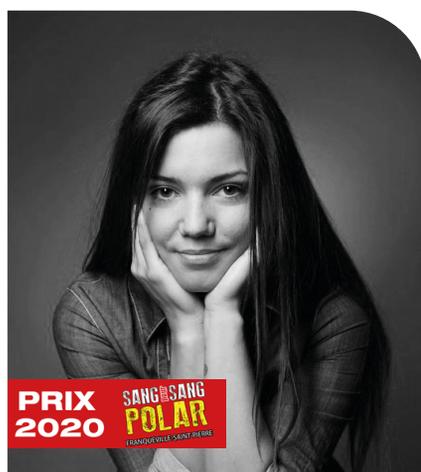
- **Franquevillais** acceptant de témoigner, sur la fusion des 2 villes, la vie dans les écoles, l'évolution de la commune...

Merci de prendre contact avec le service communication de la Ville à l'adresse suivante :

com.culture@franquevillesaintpierre.com

SALON «SANG POUR SANG POLAR»

Un salon virtuel



Max Monnehay - Prix Sang pour Sang Polar 2020

Avec la crise sanitaire liée à la Covid-19, le 10e salon «Sang pour Sang» Polar qui devait se tenir le 15 novembre 2020 a été annulé.

Afin de proposer une continuité et de soutenir les auteurs, la décision a été prise d'organiser une édition virtuelle sur

les réseaux sociaux de la Ville.

Ainsi **24 interviews d'auteurs** ont été réalisées où l'on peut découvrir chacun d'entre eux dans leur univers, en apprendre plus sur leurs lectures, leurs inspirations...

Le Prix Sang pour Sang polar a été remis à l'auteure Max Monnehay pour son roman «Somb».

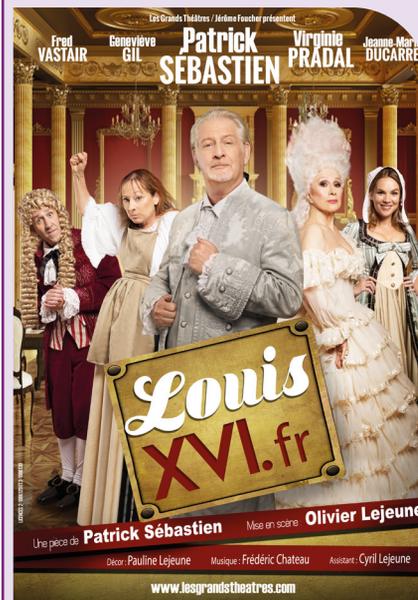
Toutes les interviews des auteurs restent disponibles sur :

- **la page Facebook :** [sangpoursangpolarfsp76520](https://www.facebook.com/sangpoursangpolarfsp76520)
- **sur la chaine Youtube** [villedefranquevillesaintpierre](https://www.youtube.com/channel/UCviledefranquevillesaintpierre)

L'équipe travaille sur l'édition 2021 dont Danielle Thierry a accepté d'être à nouveau la marraine .

sous réserve

THÉÂTRE -
Dimanche
3 OCTOBRE 2021
LOUIS XVI



Quatorze juillet 1789, au palais de Versailles.

Et pour débiter la journée un cocktail explosif. Une reine féministe qui veut divorcer, une servante érudite, un conseiller lèche-bottes et veule, une égérie des sans-culottes marseillaise et fantasque... Et bien sûr, le Roi, dépassé par les événements.

Plus quelques gouttes d'actualités entre les gilets jaunes, Twitter, BFM et les feux de l'amour.

Servez frais!

Une pièce **rafraîchissante** et complètement **déjantée** où le **rire** fuse à chaque réplique.

Un **humour dingue et décalé** dans le monde du théâtre ordinaire.

Une révolte? Non, une révolution! Ah, ça ira, ça ira, ça ira!



16 h - Espace Bourvil

Billetterie en Mairie

25€ (chaises) / 35 € (fauteuils)

Informations au 02 35 80 20 39

com.culture@franquevillesaintpierre.com

ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Le retour ?

La pandémie de COVID-19 a mis en sommeil la vie culturelle de la commune, comme partout. Elle ne nous a pas empêché de travailler au **report de spectacles prévus et à la création d'événements nouveaux**. Il nous est paru aléatoire de prévoir de nombreuses manifestations avant l'été. Cependant, nous espérons pouvoir offrir aux Franquevillais une animation de qualité le week-end de la fête de la musique.

Un groupe d'élus travaille également sur un événement festif et culturel pour célébrer le cinquantenaire de la fusion des deux communes.

Le service culture de la ville en liaison avec les associations a concocté un programme que nous vous proposons dans ces colonnes en espérant que la situation sanitaire ne nous amènera pas à de nouveaux reports ou à d'autres annulations.

SOUS
réserve

Vendredi 18 juin :

Musique : Fête de la musique
Dans la ville



Samedi 4 septembre :

Journée des associations
au SIVOM



Samedi 18 septembre :

Concert de Jazz : Sylvia Fernandez
Eglise Saint-Pierre
Dans le cadre des 50 ans de Franqueville et des journées du Patrimoine



Dimanche 3 octobre :

Théâtre : Louis XVI.fr
Espace Bourvil



Vendredi 8 octobre :

Concert : festival Blues Notes organisé par l'association Passerelle
Espace Bourvil



Du vendredi 15 au dimanche 17 octobre :

Exposition Photos : organisée par l'association des Artistes Franquevillais
Salle Marcel Ragot



Samedi 6 novembre :

Concert Cabaret : Kelly Hodson
Espace Bourvil



Samedi 13 et dimanche 14 novembre :

Salon Sang pour Sang Polar
Espace Bourvil



Vendredi 26 Novembre :

Conférence : Anne Cuvelier sur l'impressionnisme en Normandie
Hôtel de Ville



Samedi 11 décembre :

Théâtre : Les contes de la rue Broca par l'association les Strapontins
Espace Bourvil



Samedi 31 décembre :

Concert : Alain de Nardis
Espace Bourvil
Dans le cadre du Réveillon de la Saint Sylvestre



MARCHÉ Circuit court



A partir du 23 avril un deuxième marché offrira au public une dizaine de stands, majoritairement alimentaires, qui ont la caractéristique commune d'être tenus par des **fournisseurs de proximité**.

Nous sommes chaque jour plus nombreux à être sensibilisés à la réduction de l'empreinte carbone et à vouloir encourager les producteurs locaux, qu'ils soient bio ou en agriculture raisonnée.

Chaque vendredi à partir de 16h00 vous retrouverez place **Marcel Ragot** une offre directe du producteur au consommateur, gage de qualité et juste rémunération des producteurs.

Ce nouveau marché ne se substitue pas au marché traditionnel du jeudi matin.

Toutes les informations sur franquevillesaintpierre.com

Un stand municipal sera mis à la disposition des commerçants de Franqueville par roulement leur permettant de faire une animation commerciale dans l'esprit des circuits courts autour de produits de qualité.

Cet espace sera aussi proposé aux associations de la commune voulant participer à l'animation de ces manifestations.

LES LABELS

Basket « Ecole Française de Mini basket »



L'école du Mini Basket du club a vu le jour en 1988, et n'a cessé de progresser depuis sa création.

En 2009, le BCMEF a reçu pour la première fois le label « ÉCOLE FRANÇAISE DE MINI BASKET 3 ÉTOILES ». Ce label, valable pendant 3 saisons, récompense la qualité du travail des encadrants de l'école de Mini Basket. Il valide le respect des règles définies par la Fédération Française de Basket-ball (FFBB).

Gage de sécurité, d'éducation, de confiance et de qualité pour les catégories U7, U9 et U11, **la FFBB a décidé de renouveler, pour la 4ème fois, le label !**

Pour situer la performance de l'obtention de ce label, il faut préciser qu'il y a environ 4600 clubs en France et seulement 182 sont labélisés dont 7 dans le département de la Seine-Maritime.

Une grande fierté pour le président Philippe LOUDIN et son secrétaire Jean Pierre PRIEUR présents depuis le début de l'aventure !

BCMEF
www.bcmef.fr

Rugby - Label 1 étoile



L'Ecole de Rugby du RCPE a reçu **le label 1 étoile** de la Fédération Française de Rugby. La labellisation a pour objectif de valoriser

les clubs à hauteur de leur engagement dans l'accueil des jeunes joueurs, leur formation et le développement de la structure !

RCPE
rcpe.ffr.fr

EAPE

Savoir Bouger



A travers le dispositif « Savoir Bouger », l'objectif est d'inciter les enfants à **pratiquer au moins 30 minutes d'activité physique par jour** et de **lutter contre la sédentarité**.

En s'associant, **l'Entente Athlétique du Plateau Est et l'École élémentaire Louis Lemonnier de Franqueville-Saint-Pierre** tissent du lien social et créent des passerelles entre le monde associatif et scolaire. Il s'agit aussi de **faire redécouvrir ou tout simplement découvrir le sport**, ses bienfaits et ses valeurs par le biais du premier sport olympique qu'est l'Athlétisme.

Ainsi après les vacances d'hiver, **4 classes de CM1-CM2** bénéficieront de 3 séances de découverte de l'activité (courses, sauts et lancers de façon ludique et dynamique) puis les élèves auront l'occasion de participer à une séance en utilisant les infrastructures du club lors de Portes Ouvertes mi-avril.



EAPE
eape.athle.com

LES RESTOS DU CŒUR

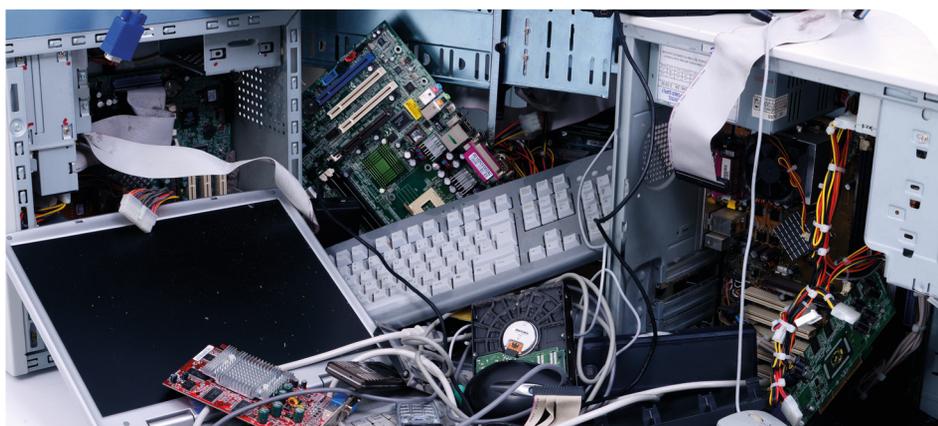
Recherche de bénévoles



Les Restos du Cœur exploitent un entrepôt régional situé à 857, rue de la Landes - MESNIL RAOUL et **recherchent des bénévoles** pour assurer des missions de **préparateurs, chauffeurs VL, chauffeurs poids lourds, cariste manutentionnaire** pour la préparation de marchandises et leur acheminement vers leurs différents centres de distribution.

Si vous souhaitez rejoindre les 950 bénévoles de l'association départementale : Contactez Ingrid DARBOUX au 09.75.31.49.12 du lundi au jeudi de 8H à 15H30 et le vendredi de 8H à 12H30.

Ne jetez pas vos vieux ordinateurs, téléphones...



Les Restos du Cœur de Seine-Maritime collectent le matériel informatique obsolète qui traîne dans nos placards ou au fond de nos garages.

L'association les remet ensuite à la société Morphosis près de Fécamp qui, pour chaque tonne de matériel donnée, fait un don aux Restos. Cette entreprise locale déconstruit nos vieux équipements et recycle les composants et les matières dans des filières respectueuses de l'environnement.

La Ville de Franqueville-Saint-Pierre s'associe à cette initiative et vous invite à apporter en mairie :

- **PC de bureau,**
- **PC portables,**
- **Imprimantes,**
- **souris,**
- **scanners,**
- **vieux téléphones.**

Les entreprises qui souhaitent recycler leur ancien parc informatique peuvent s'adresser à la Mairie.

Nous leur donnerons les coordonnées des responsables des Restos du Cœur concernés.

Dépôt au mois de mai en Mairie. Informations sur le site de la Ville : www.franquevillesaintpierre.com

RECHERCHE DE BÉNÉVOLES

Association
Prévention Routière



Aidez-les à rendre les routes plus sécurisées en devenant bénévole de l'association Prévention Routière :

**Association Prévention Routière
Comité départemental de la Seine-Maritime
Rue du bois rond – le parc des compétences –
76410 CLEON
comite76@preventionroutiere.com**



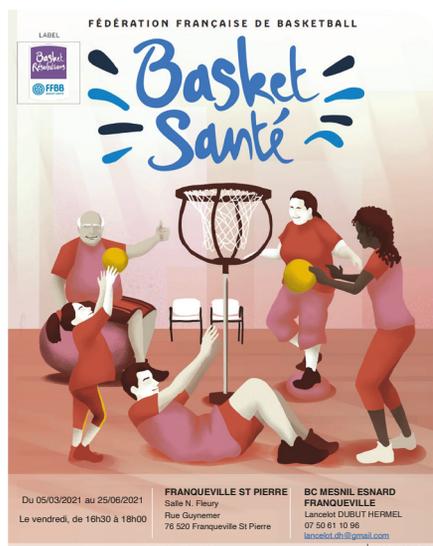
Journées de sensibilisation

Afin de sensibiliser aux risques routiers, des journées de prévention routière tous publics vont être organisées sur la commune sur une durée de 3 ans. Thèmes de ces journées de sensibilisation :

- **être séniors et se déplacer**
- **les jeunes conducteurs**
- **les modes de déplacements doux**

BCMEF

Sport et Santé



Le basket santé : une nouvelle discipline ouverte à tous.

Le club de basket de Mesnil-Esnard Franqueville (BCMEF) se lance dans une **nouvelle aventure, celle du basket santé**. Cela permettra à ceux qui le souhaitent de pratiquer une activité physique dans une logique de santé et de bien-être.

Cette discipline développée par le Comité National Olympique et Sportif, le Ministère de la santé et le Ministère des Sports, est une activité fédérale **non compétitive qui conviendra à tous les publics** : masculin ou féminin, jeune, adulte ou senior, avec ou sans pathologie.

Le basket santé est adaptée à chaque personne dans le but d'améliorer et de maintenir son état physique, mental et social

C'est dans une dynamique d'accessibilité à tous, notamment grâce à des gestes simples, des règles adaptées mais aussi des impacts physiques limités, le tout sans dénaturer l'essence même du basket que cette nouvelle discipline représente un réel avantage pour les personnes voulant reprendre une activité physique.

Le basket santé : outil de santé

Cette activité naissante permet une découverte mais aussi une réappropriation de son corps. Notamment grâce à des exercices accessibles à tous les pratiquants ainsi que des niveaux de pratique qui sont progressifs, et toujours dans le respect de l'intégrité physique de chacun.

Le basket santé : outil d'insertion

Grâce aux principes de ce sport collectif, cette activité incite au partage et refuse l'exclusion. Avec du matériel adapté, ballons de tailles et textures différentes ainsi qu'un panier réglable et adapté, le basket santé permet à tous de retrouver une forme d'activité physique bénéfique pour la santé et non agressive tout en recréant un lien social.

Une discipline aux bénéfices nombreux

Le basket santé permet de favoriser aussi le lien social mais pas seulement. Il permet de stimuler la coordination, de lutter contre la sédentarité et diminuer l'effet du vieillissement. Il permet également d'aider à lutter contre de multiples maladies et pathologies notamment sur l'appareil locomoteur, cardiorespiratoire mais aussi neurologique. Il favorise la perte de poids en l'association avec une alimentation équilibrée. Il contribue à diminuer d'environ 20 à 40% le risque de développer certains cancers. Cette nouvelle pratique est donc

une réelle source de bien-être et de santé publique adaptée et ouverte à tous.

Le BCMEF, premier club à être labellisé sur la région rouennaise.

Depuis le début de cette année 2021, le club est officiellement labellisé en Basket Santé Découverte. Cette labellisation permet au club de pouvoir, dans un premier temps, effectuer des séances ponctuelles de basket santé.

Le club va passer ensuite à une nouvelle étape en termes de labellisation, autorisant des séances plus régulières et planifiées. Il s'agit de la labellisation Basket Santé Résolution.

Ces séances seront effectuées par un animateur, formé et agréé par la fédération, soucieux de la santé des pratiquants.

Avec ce projet, le club se place comme acteur du développement de la pratique mais aussi comme acteur du confort de tous les usagers.

Numéro à contacter : 07 50 61 10 96



COMITÉ DES ANCIENS

Annonce des sorties...

sous
réserve



Nous n'avons pas eu de manifestations depuis longtemps, mais nous gardons bon espoir pour organiser :

- **le 27 Mai prochain un goûter dansant à l'espace Bourvil.**
- **Voyage de 2020 reporté le 10 juin 2021.**

Au programme Amiens/ Naours.

Déroutement de la journée au départ de Franqueville : le matin visite commentée des hortillonnages en barques, et visite guidée de la cathédrale Notre-Dame.

Déjeuner dans un restaurant au bord de l'eau.

L'après-midi visite guidée de la cité souterraine de Naours et visite du parc et ses moulins à vent.

COMITÉ DES ANCIENS

Tel : 06 68 22 19 39

Mail : comiteanimationanciens@gmail.com



ESPACE DE LECTURE

Les animations de la Bibliothèque



Pour les enfants :

- **Bébés lecteurs les vendredis de 10h à 11h :**
9 avril, 14 mai et 4 juin.

- **Animations du mercredi entre 14h30 et 17h :**

14 avril : Tapis lecture « A la ferme »,
19 mai : Atelier landart,
9 juin : Faites de la musique !



Pour les adultes :

- **Café littéraire les vendredis à 14h :** 4 juin.

Horaires jusqu'à nouvel ordre : mercredi de 14h à 17h30 / samedi de 9h à 12h

<http://bibliotheque-fsp.over-blog.fr/>

WAKANA 2000

Les activités continuent

L'association Wakana 2000 donne quelques nouvelles du Burundi où les bénévoles continuent leurs activités malgré la crise liée à la Covid-1.

Les enfants progressent dans leurs apprentissages, la bibliothèque fonctionne 3 fois par semaine dans les locaux de la maison des associations, les femmes continuent de travailler ensemble une fois par semaine (fabrication de produits artisanaux le vendredi, visite aux malades hospitalisés de longue durée sans assistance) ; si la situation le permet visite de suivi de micro-projet et préparation d'un tourisme solidaire pour le 2^e trimestre 2021.



CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Les travaux ont commencé



Préparation du terrain et du terrassement du futur centre aquatique

Avec quelques mois de retard, notamment à cause de la crise sanitaire liée à la Covid-19, les travaux du futur centre aquatique intercommunal ont débuté mi-mars.

Neuf communes du Plateau-Est se sont réunies pour que ce projet puisse voir le jour.

Le projet se présente sur **deux étages** avec au rez-de-chaussée : l'accueil, les services administratifs, les vestiaires et les douches, **un grand bassin de 6 couloirs sur 25 mètres de long,**

un bassin d'apprentissage de 270 m², un bassin d'apprentissage pour les jeunes enfants de 70 m² et un toboggan multipistes.

Au premier étage : **un espace de remise en forme** avec sauna, hammam, jacuzzi, salle de gymnastique, de fitness, un solarium et **un bassin d'activité de 120 m².**

Le centre aquatique est implanté route de Belbeuf en face le Lycée Galilée.

ROUTE DE PARIS

Un nouveau carrefour



Le centre commercial des Portes de Franqueville va s'agrandir pour accueillir dans quelques mois de nouvelles enseignes installées sur 5500 m² de surface de vente supplémentaire. Il est situé sur le territoire de la commune de Saint-Aubin-Celloville qui a instruit le permis de construire.

Les accès en entrée ou en sortie route de Paris et rue du Canivet ne seront plus suffisants. **Un nouveau carrefour compatible avec l'aménagement futur** de la RD 6014 est prévu. Les travaux de

terrassement ont commencé.

L'ouvrage sera protégé par des **feux de signalisation** placés en grande hauteur à la luminosité adaptée. **L'éclairage nocturne fera l'objet d'un soin particulier.**

La circulation déjà très intense sur cet axe a amené les concepteurs à donner la place la plus importante possible aux **déplacements doux.**

Un arrêt de bus avec une station de chaque côté de la voie sera installé. Les deux quais seront largement décalés et un ilot central empêchera le dépassement du bus à l'arrêt.

Le carrefour intègre la piste cyclable protégée de la circulation automobile (voir article p.25). La traversée du carrefour et celle de la RD 6014 seront traitées avec une résine au sol de couleur. Outre l'aspect esthétique, la différence de ton est facteur de sécurité car il attire l'attention des automobilistes.

REFÉCTION / CRÉATION DE TROTTOIRS

rue A. Saas

Souvent évoqué, quelquefois annoncé, cette fois-ci le projet se concrétise ! **Les travaux de réalisation du trottoir de la rue Alexandre Saas côtés Nord et Est démarreront en mai prochain.** La durée des travaux est estimée à deux mois.

Rappelons que ce trottoir permettra aux piétons de cheminer depuis la rue de l'ancienne poste jusqu'au chemin communal reliant Le Faulx à la rue des Manets.

La circulation intense et la vitesse sont mal vécues par les riverains, ces travaux seront l'occasion de progresser en matière de sécurisation. **Des chicanes avec limitation de vitesse à 30 km/h sont prévues ainsi que des passages piétons.**



rue Eiffel



Les travaux de réfection des trottoirs de la rue Eiffel se terminent. Détériorés par les poids lourds, une cure de rajeunissement s'imposait. Le fond de forme des nouveaux trottoirs a été traité pour résister à la masse de véhicules industriels.

DÉPLACEMENTS DOUX

Une extension progressive



Les déplacements en mode doux prennent de plus en plus de place dans la vie quotidienne et sont un des enjeux forts de la transition écologique. Depuis quelques mois, la commune et la métropole travaillent en étroite collaboration sur ce sujet. La stratégie retenue est de mailler en priorité les grands axes structurants, c'est-à-dire ceux qui relient les communes entre elles. **Pour le Plateau Est, l'axe principal reliera Boos à Bonsecours.** Compte tenu de la complexité des études et des implications financières ce maillage se fera progressivement.

Avant la fin de cette année, une première section entre le carrefour route de Paris-rue des Frères Chérance et le carrefour rue du Canivet-route de Paris sera livrée à la circulation cycliste en site partagé entre piétons et vélos. L'accès de l'extension du centre commercial dont les travaux ont

commencé récemment intègre ce projet. L'extension à l'Est en 2022 permettra de rejoindre Boos. Celle à l'Ouest, en 2022/2023, donnera un accès au Mesnil-Esnard jusqu'au carrefour rue de Belbeuf-route de Paris.

Cette année 2021, verra également le démarrage du futur maillage intra-communal : une voie verte (piétons/cyclistes) empruntant la rue des Frères Chérance entre la route de Paris et la rue du Général de Gaulle sera mise en service et une autre sera construite rue du Mouchel.

Dans les deux cas, on profitera de travaux de voirie pour y intégrer les déplacements doux. La suite de ce maillage se fera progressivement.

La piste existante venant de Belbeuf s'arrêtant actuellement au lycée Galilée sera prolongée jusqu'à la route de Paris à l'horizon 2022. Ultérieurement, elle sera étendue vers le sud pour permettre à d'autres communes d'être reliées au centre aquatique.

L'information des riverains sera organisée au fur et à mesure de l'avancement du plan.

TOUJOURS LES CROTTES DE CHIEN

68 € d'amende



Les déjections canines sur la voie publique sont interdites et passibles d'une amende de 68 euros.

La commune a déjà installé 16 distributeurs de sacs à différents endroits du territoire mais il n'est pas envisageable de les multiplier à l'infini.

Donc un peu de civisme !

A chacun d'avoir sur soi un petit sac pour ramasser les déjections de son animal favori. Sympa pour les piétons et pour les enfants qui jouent sur les pelouses.



ÉCOLE MATERNELLE LOUIS LEMMONIER Jouer en toute sécurité

Les jeux sont toujours le centre d'une cour de récréation.

Ils participent au développement de la motricité, permettant de vivre des expériences sensorielles et apprennent à vivre ensemble.

- Un nouvel équipement a été installé, un ancien a été remplacé
- les sols souples ont été refaits.



Pourquoi et comment favoriser la biodiversité dans son jardin ?



La biodiversité désigne l'ensemble des organismes vivants (végétaux, animaux). Elle est présente tout autour de nous et nous rend de nombreux services sans forcément que nous nous en rendions compte !

Le saviez-vous :

- Pour nourrir ses petits, un couple de mésanges, va consommer jusqu'à 900 petits insectes par jour !
- Pour devenir une coccinelle, les larves vont se nourrir de pucerons, de cochenilles, d'acariens jusqu'à 150 par jour et par larve !
- Les chauves-souris sont de précieuses alliées contre les moustiques, une seule d'entre elles va en consommer plusieurs centaines par heure !

Ainsi pour le jardinier, la clé d'un potager en bonne santé passe par une biodiversité bichonnée.

En effet, la présence et la diversité des espèces d'insectes, d'oiseaux, de petits mammifères seront à l'origine de nombreux services utiles comme la pollinisation, la lutte contre les indésirables ou l'entretien et l'aération du sol.

Ainsi, pour rendre son jardin accueillant pour la faune et la flore locales, voici quelques conseils :

1. Laissez une place à la nature « sauvage »

Attention, cela ne signifie en aucun cas de laisser son terrain à l'abandon ! Il s'agit de **limiter les interventions** à certains moments et à certains endroits de son jardin. Par exemple, en laissant pousser les plantes spontanément sur quelques mètres carrés sans tonte, ni produit chimique (prévoir une fauche par an en juillet ou en septembre). En effet, **il est important de laisser s'exprimer la végétation** sur tout son cycle de la floraison jusqu'à la montée en graines. Cela va favoriser de nombreuses espèces d'insectes comme les papillons mais également les criquets et les sauterelles. Une autre possibilité, définir un endroit pour planter une prairie fleurie.

2. Diversifiez les habitats

Si vous devez planter ou renouveler votre

haie, **privilégiez un mélange d'essences locales** (noisetier, sureau, prunellier, aubépine...) et évitez les thuyas, lauriers-palme, arbres à papillons... outre de respecter les préconisations d'urbanisme, cette nouvelle haie constituera un lieu de refuge et un véritable garde-manger pour de nombreux insectes et oiseaux !

N'hésitez pas également à planter quelques arbres fruitiers.

Si vous en avez la possibilité, vous pouvez créer un petit talus ou une petite mare qui seront des secteurs où des espèces comme les hérissons ou les grenouilles trouveront le gîte et le couvert. Attention toutefois à ne pas y introduire de poissons ou de tortues car ces espèces se régaleront des œufs et des têtards !

3. Créez des abris

Ces abris sont importants pour que votre jardin devienne **un véritable refuge pour de nombreuses espèces d'oiseaux, d'insectes, d'amphibiens et de petits mammifères**. Ainsi, vous pouvez, en posant des nichoirs à oiseaux, à chauves-souris, des « hôtels à insectes » proposer des abris et des cavités pour favoriser la reproduction de certaines espèces. Vous pouvez également laisser un tas de bois au fond du jardin, un tas de feuilles mortes, quelques tuiles retournées ou un tas de pierres

Ces éléments constitueront des zones de replis pour ces espèces qui pourront y passer tranquillement la mauvaise saison.

4. Recyclez vos déchets et entretenez un compost :

En effet, en plus de créer **un engrais naturel en valorisant les déchets du jardin et de la cuisine**, ce dernier accueille une faune et une flore importantes : des micro-organismes, des champignons, des vers de terres, des limaces, des cloportes... qui vont, en plus de favoriser la dégradation des déchets du compost, permettre une bonne aération du sol et être source de nourriture pour les hérissons et les oiseaux qui fréquentent votre jardin !

5. Évitez les pollutions : pesticides, lumières, bruits, plantes exotiques...

L'éclairage par exemple est source de perturbations pour les insectes, les mammifères et les oiseaux. En effet, la lumière va désorienter les animaux nocturnes, perturber leurs cycles naturels et les rendre visibles pour les prédateurs. Il est donc important d'éviter de laisser son allée de jardin, sa mare ou sa façade éclairée toute la nuit et d'éviter au maximum les détecteurs de mouvements, cela permettra d'offrir de vraies nuits à la faune nocturne.

6. Méfiez-vous du prédateur du jardin

Si vous possédez un chat, surtout pensez à rendre vos aménagements (abris, nichoirs) le moins accessible possible. En effet, les chats sont de véritables prédateurs, une étude a évalué que les 9 millions de chats présents au Royaume-Unis tuent chaque année environ 275 millions d'animaux. Quelques gestes simples : **mettre un collier muni d'une clochette à votre chat, mettre les nichoirs à plus de 2 mètres de hauteur** sans possibilité d'accès via des branches ou un toit à proximité.

Dernier conseil, soyez patients !

Il faut du temps pour que la faune et la flore retrouvent le chemin de votre jardin (plusieurs mois parfois plusieurs années !). A ce titre, n'hésitez pas à laisser un petit passage dans votre clôture, sans quoi aucun amphibien ou hérisson ne pourront venir se réfugier dans votre îlot de biodiversité.



Expression de la minorité

« Franqueville-Saint-Pierre Autrement »

Les débats municipaux du début 2021 ont été principalement consacrés aux sujets financiers et budgétaires. Le rôle de notre groupe minoritaire ne se caractérise pas par une opposition simpliste. Nous privilégions le questionnement, l'analyse et la proposition : Pourquoi faire le choix de la réhabilitation du gymnase Nicolas Fleury plutôt que sa reconstruction ? Quels sont les véritables enjeux de la vidéo-protection ? Comment justifier, même en tenant compte de la future piscine, une augmentation des impôts locaux en 2022 ? ...

Par ailleurs, est davantage présent le moment de limiter voire mettre fin à un urbanisme inadapté. Engager une réelle démocratie participative locale devient prioritaire. Ce sujet complexe n'appartient pas à quelques-uns, mais à tous. Oui, nous avons le droit de savoir en toute transparence si des constructions pourront bientôt s'ériger à proximité de nos habitations et jardins.

La Métropole est à notre service.

La Majorité municipale doit être en responsabilité pleine et entière.

Nous y veillerons.

Très cordialement à vous.

NUMÉROS PRATIQUES...

- Mairie - **02 35 80 20 39**
Place des Forrières
 - Police Municipale :
06 30 96 80 00
 - Gendarmerie (Boos) :
02 35 80 21 03
17 ou **112**
 - Ouverture :
les lundis, mardis, mercredis et vendredis :
de 8h30 à 12h et
de 14h à 17h,
les jeudis de 8h30 à 12h
et de 14h à 19h et
les samedis de 8h30 à 12h
 - Pompiers : **18** ou **112**
 - SAMU : **15**
 - Urgences CHU Rouen :
02 32 88 80 29
 - Centre antipoison :
02 41 48 21 21
 - Médecin de garde :
116-117
 - Pharmacie de garde : **32 37**
 - Centre Médico Social :
02 35 80 22 30
 - Femmes Victimes de
Violence:
3919
- Astreinte ville :
06 49 55 54 52
(à n'utiliser qu'**en cas
d'extrême urgence**, en
dehors des heures d'ouverture
de la Mairie)

INFOS PRATIQUES...

HORAIRES DE TONTE :

L'utilisation des engins à moteur électrique ou thermique est réglementée.

Jours ouvrables :

De 8h30 à 12h et de 14h à 20h.

Samedis :

De 9h à 12h et de 14h30 à 19h.

Dimanches et jours fériés

De 10h à 12h.

RAMASSAGE (à sortir la veille au soir).

- **Ordures ménagères :**
collecte hebdomadaire, tous les jeudis.
- **Déchets recyclables :**
15 et 29 avril, 13 et 27 mai, 10 et 24 juin
- **Déchets végétaux :**
les mercredis
sauf : 9 et 27 mai
- **Verre :** collecte par apport volontaire dans les conteneurs installés dans la commune.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL : Jeudi 20 mai 2021



PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

Soyez :



Alerté

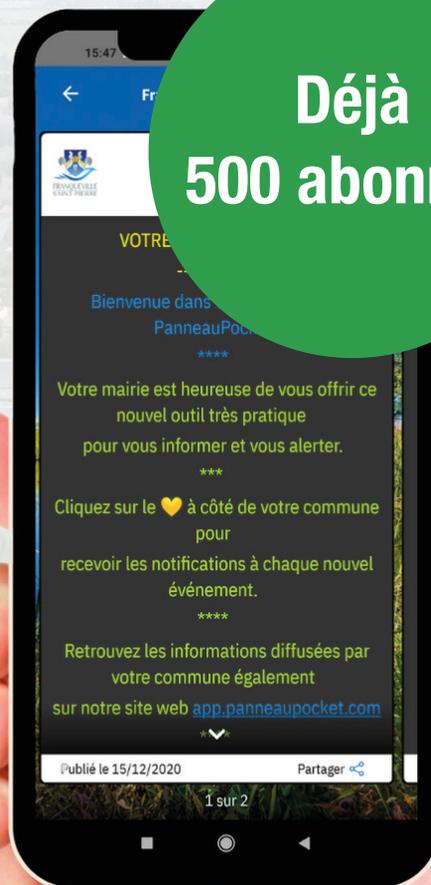


Prévenu



Informé

Déjà
500 abonnés



de l'actualité
de Franqueville-Saint-Pierre

Application gratuite disponible sur



www.panneaupocket.com



FRANQUEVILLE
SAINT-PIERRE